

## Histoire

### REPÈRES

**16 juillet 1945** La première bombe atomique au plutonium est expérimentée (Trinity Test) dans le désert

du Nouveau-Mexique. **Février-avril 1960** L'armée française procède à deux essais nucléaires (bombe A)

au-dessus de Reggane (Sahara). **Mai 1961** Lors de l'essai nucléaire français souterrain

« Béryl » (près de Reggane), une rupture de confinement entraîne un rejet de radioactivité.

### SAHARA ALGÉRIEN

# Sous le sable, la radioactivité des essais

Soixante ans après le premier essai nucléaire de la France, le 13 février 1960, dans le Sahara, l'environnement reste durablement atteint. Les populations s'interrogent sur certaines maladies et les déchets toujours enfouis.



Généralement, il n'est retenu que le « Hourra » du général de Gaulle prononcé à la suite de la détonation (nom de code « Gerboise bleue ») du premier dispositif nucléaire français. Pourtant, la page d'histoire que cette journée va ouvrir est toujours ouverte.

Cette explosion est la première d'une série de 17 (4 atmosphériques et 13 souterraines) dans le Sahara (puis 193 en Polynésie française). Une terre qui sera à la fois une colonie française et un État indépendant. En effet, avec les accords d'Évian (18 mars 1962), qui mettent fin à huit années de guerre et qui engagent le processus d'indépendance de l'Algérie, Alger va donner le droit à la France d'utiliser jusqu'en 1967 deux sites d'essais nucléaires (Reggane et In Ekker), plus la base militaire de Colomb-Bechar-Hammaguir. L'Algérie est ainsi le seul État au monde qui fut à la fois un territoire colonisé et indépendant, dans lequel se réalisèrent des essais nucléaires par son colonisateur.

Mais ces autorisations d'utilisation n'ont pas été soumises à des obligations de démantèlement complet, de remise en état de l'environnement et de suivi sanitaire des populations locales. Ainsi, « après sept années d'expérience diverses, les deux sites de Reggane et d'In Ekker ont été remis à l'Algérie sans qu'aucune modalité de contrôle et de suivi de la radioactivité n'ait été prévue », comme le concède un rapport (n°179, daté du 7 décembre 1997) du sénateur Bataille. Il ressort même que ce départ, organisé entre 1966 et 1967, a donné lieu à l'abandon et à une politique d'enfouissement volontaire de toutes sortes de déchets, contaminés ou non.

### TOURNER CETTE PAGE SOMBRE DE L'HISTOIRE

L'adoption, le 7 juillet 2017, du traité d'interdiction sur les armes nucléaires ouvre une voie nouvelle dans le domaine juridique des armes nucléaires. Ce traité a la particularité de comporter des obligations positives, avec ses articles 6 « Assistance aux victimes et remise en état de l'environnement » et 7 « Coopération et assistance internationales ». Cela doit ouvrir des solutions nouvelles pour les sites d'essais algériens. En effet, l'Algérie, en tant que futur État partie à ce traité, devra réaliser ces obligations, comme demander une aide à des organisations internationales. Mais la France pourrait aussi volontairement apporter son soutien pour tourner cette page sombre.

C'est ainsi que, lors des essais atmosphériques, des dizaines d'avions, chars, voitures, qui seront soumis aux pressions de souffle et de chaleur des détonations nucléaires, ne seront pas ramenés sur le territoire français. Ces éléments seront enterrés dans de larges tranchées ; tout comme le moindre outillage contaminé. Pire, des cuves contaminées, dans le cadre d'expériences, avec des petites quantités de plutonium furent enterrées sans que la moindre information soit donnée aux autorités algériennes, comme aux populations locales...

### Une quantité de laves et de scories radioactives rejetées d'environ 700 mètres cubes

Mais, à ces déchets, il faut ajouter ceux issus directement des détonations. Sur la zone des essais atmosphériques, nous pouvons ainsi toujours retrouver du sable vitrifié. Des zones autour du Tan-Afella sont aussi largement radioactives. En effet, cette montagne a servi pour les

essais nucléaires souterrains. Malheureusement, certains (« Béryl », « Améthyste », « Rubis », « Jade ») se transformèrent en « essais aériens », ceux-ci n'ayant pas été totalement contenus ou confinés, entraînant la libération dans l'environnement de gaz et de laves radioactives. C'est ainsi que lors de l'essai « Béryl » (1<sup>er</sup> mai 1962), la quantité de laves et de scories radioactives rejetées serait d'environ 700 mètres cubes ; des roches qui sont à l'air libre et qui ne sont soumises aujourd'hui à aucun contrôle. Si des populations locales, au lendemain du départ de la France, ont récupéré du matériel potentiellement contaminé, ces actions se poursuivent toujours. Locaux de ces zones, voire migrants, se rendent sur certains sites, peu clôturés, pour trouver tous types de métaux (cuivre, fer) pouvant être revendus.

Les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires en Algérie n'ont jamais vraiment donné lieu, tant de la part des autorités politiques françaises qu'algériennes, à des publications officielles et scientifiques ou encore à des actions de coopération sur ce sujet. C'est la grande différence avec la Polynésie, où, si la situation est loin d'être parfaite, il existe une réelle connaissance des zones contaminées et où une action est entreprise (avec l'appui d'associations locales) vers les populations.

Le représentant français de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (Ican France) publiera dans les prochaines semaines un rapport : « Sous le sable des déchets radioactifs ! Les déchets des essais nucléaires français en Algérie. Analyse au regard du traité d'interdiction des armes nucléaires ». Cette étude est une première réponse à cette phrase issue du rapport Bataille : « Sur la question des déchets qui auraient pu résulter des campagnes d'essais réalisés au Sahara, il n'existe aucune donnée précise. »

Il est temps d'engager un processus pour réhabiliter les zones polluées, pour assurer la sécurité des populations, afin que les générations actuelles et futures aient toutes les informations et vivent dans un environnement sain. ♦

JEAN-MARIE COLLIN

EXPERT ET COPORTE-PAROLE D'ICAN FRANCE



Vue des installations du programme nucléaire français dans le désert saharien du Tanezrouft, au sud-ouest de Reggane (Algérie), le 13 février 1960. AFP